

De: Michel Lienhard <michel.lienhard@icloud.com>
Envoyé: mercredi 15 janvier 2025 22:24
À: 67 Bal Enquête Publique Ittenheim et Autres
Objet: Fwd: Remembrement Ittenheim / Handschuheim / Achenheim
Pièces jointes: procel verbal North Brumpter.pdf

Bonjour,

Ci-joint le réclamation porté au géomètre suite à la consultation de l'enquête public.

Bonjour

Suite à notre discussion de hier, je vous fais parvenir le procès-verbal d'aménagement foncier de :

1/Brumpter Elisabethette (Compte :5315)

2/North Jean Pierre qui devient North Catherine (ma femme) suite à une donation qui a eu lieu en octobre 2024 (compte 4970)

Le litige porteur sur le projet du nouveau parcellaire, je vous résume les faits ci-dessous.

Pour information Mme Brumpter a 2 ilots de 1 parcelle

Section 19 Parcelle 250

Section 19 Parcele 310

- Selon le projet du nouveau parcellaire ses 2 parcelles se retrouvent derrière la zone artisanale de ittenheim , elle était au milieu des champs avant remembrement

Pour information Mme North Catherine 2 ilots de 3 et 2 parcelles

Section 18 Parcelle 81 82 & 83

Section 19 Parcelle 556 & 557

- Premièrement, selon le nouveau parcellaire les parcelles de la section 18 s'éloignent de la zone artisanale **au profit total de Mme Brumpter !**
- Deuxièmement, selon le nouveau parcellaire la surface derrière la zone artisanale passe de 97.81ares à 57ares **soit un préjudice de 40 ares en zone favorable**
- Troisièmement, selon le nouveau parcellaire ces 2 ilots de North Catherine (Anciennement North JP) **ne sont pas cote à cote comme le souhait a été formulé**

Conclusion

1/Merci de faire le nécessaire pour mettre les 2 parcelles de Mme Catherine North anciennement North Jean Pierre côte à côte en lieu et place de Mme.Brumpter

2/Merci de mettre Mme Brumpter en lieu et place de Catherine North anciennement North Jean Pierre

3/Il y a 6 ares d'écart cela doit être gérable.

4/Point Important North Julien est l'exploitant agricole qui valorise les parcelles de Mme Brumpter et de North Catherine (Anciennement North JP), il n'y a donc pas d'impact pour le cultivateur.

NB : Si nécessaire, je peux vous faire parvenir l'acte de donation & de mariage

Cordialement

Michel Lienhard

0651666749

Parcelles d'apport en vue de l'A.F.A.F.E.		Lots attribués à la suite de l'A.F.A.F.E.	
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance
COMMUNE DE HANDSCHUHEIM	18	HUHGRABEN	0 44 25 T 2
	18	HUHGRABEN	0 32 55 T 2
	18	HUHGRABEN	0 21 01 T 2
	19	OBERMATTFELD	0 96 96 T 1
	19	OBERMATTFELD	0 00 71 T 10
	19	OBERMATTFELD	0 01 26 T 9
TOTAL			1 96 03
TOTAL			1 92 01
COMMUNE DE HANDSCHUHEIM	22	OBERRE STRENG	1 34 81 T 2
	22	HUHGRABEN	0 57 14 T 2
	22	HUHGRABEN	0 00 03 T 6
	22	HUHGRABEN	0 57 17 T 2
	22	HUHGRABEN	0 00 03 T 6
	22	HUHGRABEN	0 57 14 T 2
TOTAL			1 91 98
TOTAL			1 86 23

dernière zone arborable 97,81 ares

Dernière zone arborable de ST,17
A=40,64

97,81

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE, FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL DE LA COMMUNE DE ITTENHEIM, ACHENHEIM ET HANDSCHUHEIM

DESIGNATION DES PROPRIETAIRES (Designation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)

NORTH Jean Pierre Georges demeurant 22 RUE DE LA CHAPELLE, 67630 - LAUTERBOURG.
PV Signé par :
N° de Compte 4970
Feuillelet Unique

Page 552

Legende INTERIEUR

Parcelles d'apport en vue de l'A.F.A.F.E.		Lots attribués à la suite de l'A.F.A.F.E.	
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance
COMMUNE DE HANDSCHUHEIM	19	OSTHOPENER BANN	0 10 66 T 2
	19	OSTHOPENER PRAD	1 15 22 T 2
TOTAL			1 45 48
TOTAL			1 40 33
COMMUNE DE HANDSCHUHEIM	22	HUHGRABEN	1 40 21 T 2
	22	HUHGRABEN	1 40 21 T 2
TOTAL			1 40 21
TOTAL			1 36 00

milieu des champs

dernière zone arborable

PROCES-VERBAL D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE, FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL DE LA COMMUNE DE ITTENHEIM, ACHENHEIM ET HANDSCHUHEIM

DESIGNATION DES PROPRIETAIRES (Designation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)

Mme RAUCH André demeurant 16 RUE SCHWENDI, 67000 - STRASBOURG.
PV Signé par :
N° de Compte 5315
Feuillelet Unique

Page 589